

Présents : Antoine Ivarnes, Frédéric Roux, Yves Nicolas, Christine Fossion, Nadège Rancon, Laurence Cocquet, Jean-Charles Fournon

Pouvoir(s) : Sylvie Recorder à Frédéric Roux, Denis Teste à Yves Nicolas,

Absent(s) : Eric Armand

Secrétaire de séance : Nadège Rancon

Autorisation d'ajouts à l'ordre du jour :

Convention de mise à disposition des agents communaux

La mairie de Rochebrune nous a fait remarquer que la convention de mise à disposition des agents communaux doit être renouvelée et revue avec quelques points à préciser sur les horaires exacts et les trajets du garage communal à Rochebrune.

Le renouvellement de la convention d'un an avec reconduction tacite 3 fois mise à jour avec la précision des horaires et trajets est voté à l'unanimité.

Prime pour départ à la retraite de Françoise Bettex

Une prime de 300€ est votée à 3 voix contre, 1 abstention, 5 voix pour

A l'ordre du jour :

Annulation du titre n° 17 de 2012 sur le budget de l'eau

L'annulation du titre 17 de 2012 sur le budget de l'eau est votée à l'unanimité

Ouverture cadre indemnitaire

Janine Amar va être la seule secrétaire en titre et le poste va être ouvert pour 22h / semaine.

Elle conserve les 11h qu'elle exerce aujourd'hui et 11 h supplémentaires.

L'ouverture d'un cadre indemnitaire pour 11h supplémentaires (22h au total) est votée à l'unanimité.

Ouverture de poste de secrétariat et Agence Postale Communale

Il est proposé d'ouvrir un poste de 20h de secrétariat et Agence Postale Communale. Le coût total de secrétariat mairie et agence sera quasi équivalent au passé et pris en charge par La Poste d'où aucun surplus pour la commune.

L'ouverture de poste de secrétariat et Agence Postale Communale de 20h / semaine est voté à 8 voix pour et 1 abstention.

En fonction des indications communiquées par La Poste sur les heures de fréquentation et en fonction de l'organisation du secrétariat de la mairie, il va être proposé l'ouverture à l'essai du guichet de la poste et de la mairie conjointement tous les matins de la semaine du lundi au vendredi. Les horaires seront précisés ultérieurement.

Avis sur la fusion des 4 intercommunalités

L'avis sur la fusion des 4 intercommunalités est voté à 2 contre, 1 abstention, 6 pour.

Questions diverses

Nous sommes en désaccord avec la société Grosjean concernant le dysfonctionnement de la porte automatique de la maison médicale. Après présentation de différents échanges de courriers et rencontres entre la société, l'architecte et la mairie, un rendez-vous entre tous est prévu pour définir de qui va prendre en charge et dans quelles proportions, le remplacement de la porte par une porte traditionnelle.

Maître Rochette a envoyé un message confirmant la préparation d'un compromis de vente pour l'appartement communal. La date de la signature va être fixée en fonction des indisponibilités prévues d'Antoine.

Nous allons lancer avant la fin d'année les travaux du cimetière et des WC publics et allons étudier les devis reçus.

Nous avons reçu le rapport de synthèse de la station d'épuration. Le niveau de boue du 1^{er} étage atteint son maximum et l'analyse ne décèle aucune anomalie, elle peut être affectée à l'épandage. Pour effectuer de l'épandage, il faut faire une étude préalable assez coûteuse (+/- 4000€). Il y a aussi la solution de compostage à Montdragon, très coûteux également (+/- 6000€). La troisième solution est de faire faire le curage par un entrepreneur et l'acheminement par un transporteur, peut être à Rémuzat qui bénéficie d'un lieu de compostage. Cela devra être évalué pour le prochain budget. Il semblerait qu'une filière s'organise au niveau du département pour cette problématique.

Lors de la visite des conseillers départementaux, nous allons demander que les amendes de police soient attribuées aux panneaux routiers d'identification (sens unique, sortie d'école...).

Un topo de ce qu'il faut remplacer ou faire réparer au niveau de l'éclairage public et de la voirie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil clôture ses travaux à 11h30

Christine Fossion